

---

---

## *REJOIGNEZ NOS BENEVOLES !*

---

### 1 - Présentation des antennes et des bénévoles

**Les antennes** sont responsables de la promotion de l'Association au sein de leur Commune. Leur rôle est de se renseigner sur les opportunités qui se présentent pour faire connaître l'association et de participer activement à la recherche de fonds en démarchant les commerces/entreprises ou en organisant des manifestations.

**Les bénévoles** soutiennent les antennes lors de manifestations en faisant des gâteaux ou par leurs présences.

Les activités varient considérablement en fonction des communes, des opportunités et du temps à disposition des antennes et des bénévoles. Il n'y a pas d'activités obligatoires ou de chiffres à atteindre, les antennes et les bénévoles sont libres d'accepter ou non les activités, en fonction du temps qu'ils ont à disposition.

### 1 - Rôles des antennes et des bénévoles

- **Communication** :
  - promouvoir les activités de l'association au sein de sa Commune ;
  - diffuser au sein de sa Commune et auprès de ses proches les affiches / mails / messages Facebook annonçant les manifestations.
- **Recherche de fonds** :
  - réalisation de manifestations (marchés, ventes de gâteaux, etc.) ;
  - contact avec les entreprises locales ;
  - vente de supports publicitaires (peluches, porte-clefs, etc.).

Une antenne peut évidemment étendre sa recherche de fonds à d'autres Communes auprès de son réseau ou de ses proches. Toutefois, en cas de contacts avec une entreprise, l'antenne de la Commune concernée doit être consultée au préalable afin de ne pas demander plusieurs fois un soutien financier à un même interlocuteur.

Le Comité se charge des contacts avec les administrations communales.

Il n'est pas nécessaire d'habiter la commune concernée pour être antenne, mais plutôt de bien connaître la commune et ses différentes activités, ainsi que d'y avoir des contacts au sein de la population et de ses entreprises.

Certains bénévoles ont décidé d'unir leurs forces et donc certaines Communes possèdent plusieurs antennes. Il est toutefois indispensable que les antennes aient une parfaite coordination de leurs actions pour être efficaces. L'avantage de doubler une antenne est la répartition des tâches et souvent une plus grande motivation à organiser des activités.

Une séance annuelle est organisée pour permettre aux antennes, aux bénévoles et au comité d'échanger sur les activités passées ou à venir.

- **Soutien au Comité ou aux autres antennes :**

- aider le comité ou les autres antennes dans le cadre de manifestations en dehors de sa Commune (confections de gâteaux, présence sur un stand, etc.)
- proposer au comité des nouvelles idées pour le développement du Sparadrapp et des autres activités de l'association.

- **Contacts avec les écoles / garderies / associations de la Communes :**

- établir un partenariat avec d'autres associations de la Commune ;
- intervenir dans les écoles / garderies pour expliquer le rôle de l'association.

L'antenne peut arrêter son activité dès qu'elle le désire, sans préavis à donner. Dans la mesure du possible, elle aidera le comité à lui trouver un(e) remplaçant(e).

- **Matériel à disposition**

- Des « kits marchés » sont à disposition pour décorer les stands. Ils comprennent des affiches, des peluches/porte-clefs/boîte à pansements à vendre, des tirelires, des flyers, des ballons et des pompes, un drapeau, une tente etc.

## **2 – Responsables des antennes et des bénévoles**

---

### Pour le Chablais vaudois et valaisan

Emmanuelle Fonferrier, vice-Présidente, 078 / 621.02.60  
[emmanuelle.fonferrier@hopitalrivierachablais.ch](mailto:emmanuelle.fonferrier@hopitalrivierachablais.ch)

### Pour la Riviera et le Pays-d'En-Haut

Perrine Quillet-Dario, membre du comité, 078 / 605.48.42  
[perrine@ness.ch](mailto:perrine@ness.ch)